



N/Ref : NB/MA

Compte Rendu du 5^{ème} Comité Technique du PCAET du 15 mai 2024

Participants à la réunion :

- M. Franck BRON, Vice-Président LYSED chargé du PCAET,
- Mme Nathalie ROUBA-LOPRETE, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- Mme Nathalie GARSI, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- M. Roger DAVRIEUX, Maire de Chavanoz,
- M. Philippe ZUCCARELLO, adjoint de Pont-de-Chéry,
- Mme Christèle PONCET, adjointe de Chavanoz,
- M. Michel CHINCHOLE, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- Mme Martine FULLY, Club Climat,
- Mme Catherine BODET, Club Climat,
- Mme Anna DI MARCO, Club Climat,
- Nicolas BLANC, DGS LYSED,
- Maud ALLAGNAT, LYSED.

Personnes excusées :

- M. Cédric CAMP, Maire d'Anthon,
- M. Bruno GINDRE, Maire de Villette d'Anthon,
- M. Michel CROLLARD, adjoint de Chavanoz,
- M. Bruno BESANCON, AGEDEN,
- M. André MANSIAUX, membre du Club Climat et Président de Energies du Haut Dauphiné,
- Mme Véronique PINET, GRDF,
- M. Yvan GAUTRONNEAU, Président de VCBRD,
- Mme Céline CLAIR, PLURALIS,
- M. Marcel FEUILLET, Lo Parvi,
- M. Johan LEVEY, Club Climat.

Compte rendu des discussions en séances : (cf. présentation de la séance en pièce jointe)

I- Actions 2024 programmées

1/ Kit des bons gestes – Point sur la mise en œuvre

- **Maud ALLAGNAT** présente la mise en œuvre de l'action « Kit des bons gestes ». Comme envisagé lors du précédent COTEC, cette action est portée en collaboration avec les Conseils Municipaux des Enfants de Chavanoz et d'Anthon. Le kit contient du matériel pour effectuer des économies d'eau (sac débitmètre, économiseur d'eau pour les robinets à 5L/min, un régulateur pour

la douche à 8L/min, un sablier de douche et un économiseur de chasse d'eau pour WC) ainsi que des économies d'électricité (ampoule basse consommation, bloc multiprises avec interrupteur, programmateur mécanique, thermomètre-hygromètre et un bas de porte). Un exemplaire du kit tourne parmi les présents. Il avait été décidé de ne pas distribuer les kits sans explication. La sensibilisation des habitants sera effectuée par les élus des CME. L'action se déroule en trois phases. Tout d'abord, une séance d'appropriation est programmée avec chaque CME pour leur présenter le kit afin qu'ils intègrent les différentes notions et ordres de grandeur. Chaque membre des CME repartira avec un kit afin de le tester chez lui en famille. Ensuite, les CME organisent une sensibilisation en sortie d'école pour les familles et habitants présents. Chaque foyer peut repartir avec une mallette. Enfin, un stand sera présent lors de la fête des possibles, animé par les membres des CME, afin de présenter le kit et chaque foyer de LYSED intéressé pourra repartir avec un kit.

- **Mme ROUBA-LOPRETE** regrette que le CME de Janneyrias n'ait pas souhaité participer à cette action. Elle souligne la difficulté d'impliquer l'unique école de la commune dans de nombreux projets, même ceux « clé en main » proposés par la CC LYSED, comme le Défi Class'Énergie.

- **Mme DI MARCO** rappelle que les enseignants sont soumis à un programme scolaire chargé et que les actions doivent être proposées très en amont pour pouvoir s'insérer au sein de celui-ci.

- **Maud ALLAGNAT** répond que le Défi Class'Énergie s'adresse aux élèves de cycle 3 et qu'il a été conçu conformément aux programmes scolaires. La directrice de l'école des Fleurs de Janneyrias pense être intéressée pour l'édition 2025.

2/ Fête des Possibles – Edition 2024

- **Mme BODET** rappelle l'origine de la Fête des Possibles et présente les thèmes de l'édition 2024 : alimentation locale, énergies renouvelables, mobilité et eau. Ces thèmes spécifiques n'empêchent pas la présentation de stands répondant aux thématiques centrales de l'évènement : la transition écologique et la justice sociale. L'édition 2024 se déroulera de nouveau au Parc Grammont à Pont-de-Chéruy qui est, de façon unanime, le lieu idéal pour cet évènement qui prendra la même forme que l'année dernière : un village d'exposants à la journée, accompagné d'un marché de producteurs, d'une restauration et d'animations festives ponctuelles. Encore plus d'exposants que l'année dernière (une soixantaine pour le moment) se sont manifestés. Parmi les nouveaux se trouvent : la nouvelle association villettoise et anthonoise Eco Local sur la biodiversité et la solidarité, Café Crème, le nouveau tiers-lieu sur Villemoirieu, Energies du Haut Dauphiné, Ciné Lauze, la Maison du livre... De nombreux participants des années précédentes reviennent : Lycée La Pléiade, collège Martin Lutter King, écoles des écureuils de Pont-de-Chéruy et des Cinq chemins de Chavanoz, Syclum, CC LYSED, LPO, Lo Parvi, Gali, ACTT, Cagette, conseil de développement des Balcons du Dauphiné, SOPCC... En plus de la fête du 22 septembre, plusieurs évènements de type conférence ou ciné-débat seront organisés dans les semaines précédant ou suivant l'évènement.

- **M. BLANC** annonce que pour la première fois un temps convivial sera organisé en fin de matinée. Tous les élus des deux territoires seront conviés.

- **Mme BODET** précise que ce temps sera l'occasion de présenter les participants et leurs actions en matière de transition. Elle rappelle que le territoire a la chance d'avoir un cinéma indépendant, le cinéma Variété de Pont-de-Chéruy qui accepte bien volontiers d'organiser des séances de projection thématiques pour les scolaires.

3/ Schéma Directeur des Mobilités Actives

- **Maud ALLAGNAT** annonce que la CC LYSED est lauréate de l'AAP AVELO 3 de l'ADEME mais qu'il faut attendre la visioconférence avec l'ADEME pour connaître en détail les modalités qui ont été acceptées. Cela va décaler la fin de la rédaction du Schéma Directeur des Mobilités Actives : le

schéma des intentions globale est en cours de finalisation, il sera envoyé à chaque Maire d'ici la fin du mois. Chaque Maire pourra ensuite en discuter avec son équipe et faire un retour avant cet été. Cela permettra une présentation de ce schéma des intentions globales au public à la fête des possibles puis l'organisation de l'atelier plan d'actions début octobre.

- **Mme BODET** demande s'il sera fait la promotion de cet atelier lors de la Fête des Possibles.
- **Maud ALLAGNAT** répond que c'est tout à fait l'objectif.
- Concernant les primes vélo mises en place depuis fin 2023, **Maud ALLAGNAT** présente un point de situation. Au 13 avril, 38 primes ont été accordées (dont 18 au montant maximum de 200 €). La majorité des demandes (63%) est faite pour des vélos musculaires, seulement 37% le sont pour les vélos à assistance électrique. Les demandes sont effectuées majoritairement par des hommes (68%), seulement 32 % par des femmes ; ce qui correspond aux dernières enquêtes nationales sur l'usage du vélo. Concernant la répartition des demandes par communes, 55% des demandes proviennent de Charviulands, 13% de Chavanoziens, 10% de Janneysiens, 9% de Pontois et d'Anthonois et enfin 5% de Villettois.
- **Mme PONCET** propose de relancer la communication auprès des communes, le printemps étant la saison idéale pour parler vélo.

4/ Actions des partenaires

- **M. ZUCCARELLO** présente l'actualité de l'association Energies du Haut Dauphiné créée l'année dernière. Conformément à leur plan de route, 10 réunions publiques ont été organisées sur les territoires de la CC BD et de la CC LYSED. Elles ont permis d'informer les habitants des projets de l'association et de récolter environ 70 intentions d'actionnariat. Une préanalyse des différentes toitures des collectivités des BDD supérieures à 800 m² a permis d'identifier 5 toitures potentielles pour le projet de production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques pour une puissance de 160 Kw. Du point de vue administratif, les statuts de la société sont rédigés et validés par les Centrales Villageoises (adhésion depuis mi-janvier) ; fin mai est prévue la signature des premiers actionnaires. L'élaboration du capital social de la société va donc débuter. Un premier appel de fonds de 40 000 € est prévu, le reste de cette première opération sera financée par des prêts. Cette répartition est susceptible d'évoluer en fonction du montant du capital social. D'ici fin 2024, un bureau d'études sera missionné pour une assistance à maîtrise d'ouvrage du projet et sa mise en œuvre pour 2025.
- **Maud ALLAGNAT** présente le Challenge Mobilité, organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, dont l'édition 2024 aura lieu le mardi 4 juin. Ce challenge s'adresse à tous les employeurs : entreprises, associations et collectivités. Ce jour-ci, l'ensemble des agents et salariés sont invités à venir autrement qu'en voiture individuelle (vélo, covoiturage, transport en commun, à pied...). La CC LYSED participe à ce Challenge pour la troisième année et a invité par courrier l'ensemble des communes, ainsi que l'ensemble des entreprises de plus de 5 salariés, à participer également. Plusieurs entreprises et communes du territoire se sont déjà inscrites. L'inscription est simple, tout se passe sur la plateforme Internet dédiée créée par la Région (<https://challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr/>).

II- Travail sur les actions 2024 à développer

1/ Echanges agricultures / société civile

- **Maud ALLAGNAT** demande si les contacts que devaient prendre les communes de Chavanoz et Janneyrias avec des agriculteurs de leur commune pour envisager une rencontre avec une classe avaient pu aboutir.
- **Mme PONCET** répond que la ferme envisagée n'est pas équipée pour recevoir du public.

- **Maud ALLAGNAT** propose alors d'accueillir l'agriculteur en classe pour qu'il puisse présenter son activité.
- **Mme PONCET** répond que ceci ne pourra se faire qu'en période de creux d'activité, probablement en hiver.
- **Mme ROUBA** annonce qu'un article dans le magazine communal est prévu et précise qu'elle est en attente d'une réponse de l'école pour organiser une prestation en classe.

2/ Actions en lien avec le monde économique

- **Maud ALLAGNAT** présente rapidement le dispositif « En bas de ma rue », première plateforme d'achat en ligne destinée aux commerces de proximité soutenu par la Région AuRA, la CCI, le département ainsi que Groupama.
- **M. ZUCCARELLO** pense que ce dispositif a été présenté au sein de l'association des commerçants et services de Pont-de-Chéruy *VITA'VILLE*.
- **Maud ALLAGNAT** doit rencontrer la chargée de mission spécifique de la CCI pour envisager des modalités de présentation ou diffusion de cette plateforme méconnue sur le territoire.
- La fiche-action 30 du plan d'actions du PCAET prévoit de promouvoir l'emploi local et la dynamique du territoire dans le but de réduire les besoins de déplacement domicile-travail. Dans ce but, **Maud ALLAGNAT** propose de prévoir la rédaction d'un article sur une ou plusieurs entreprises pourvoyeuses d'emplois sur l'agglomération dans le prochain magazine intercommunal ACTEURS. Elle demande aux participants quelles entreprises sont en phase de recrutement afin de les contacter.
- Les participants répondent que plusieurs entreprises le sont : SOCARA, COMETE, ARA VISUEL, TEAM TEX, GINDRE.

3/ La Nuit est Belle

- **Maud ALLAGNAT** rapporte que l'évènement La Nuit est Belle organisé par le Grand Genève auquel la CC LYSED souhaitait participer en septembre 2024 va être modifié. Il sera désormais bisannuel, la prochaine édition est programmée le week-end du 11 avril 2025 avec pour thème « La culture... de la nuit ».
- **Mme PONCET** rappelle que le Comité des fêtes de Chavanoz organise depuis plusieurs années une balade dans le Bois des Franchises.
- **Mme BODET** répond que cette balade est très bien mais n'a pas pour vocation la découverte de la biodiversité nocturne ou sa préservation. Les actions sont donc bien différentes.
- Les participants décident de suivre l'organisation et de décaler les actions discutées (balade nocturne dans le Bois des Franchises pour découvrir la biodiversité) en avril 2025.

4/ Point Communication

- **Maud ALLAGNAT** explique que la CC LYSED est toujours à la recherche de nouveaux moyens de communication pour mettre en œuvre les différentes actions du PCAET. Les grandes affiches sur les abris bus sont des médias très visibles. Elle demande si les communes ont des emplacements réservés.
- **M. BRON** répond que la commune de Pont-de-Chéruy a négocié avec le Département l'usage d'un emplacement.
- **Mme ROUBA** répond que non mais que la commune a investie dans des panneaux lumineux numériques qui peuvent diffuser des messages et informations.
- **Mme PONCET** répond que la commune de Chavanoz possède également un panneau lumineux numérique qui peut être utilisé.

- Les participants évoquent un autre problème de communication : l'absence d'une ligne téléphonique directe de la CC LYSED. Le passage par la mairie de Charvieu-Chavagneux pour joindre la CC LYSED est confusant pour les administrés.

- **M. BLANC** répond que ce soucis sera réglé lorsque la CC LYSED fera construire de nouveaux locaux.

- **Maud ALLAGNAT** présente un autre média : l'application MON TRI, outil numérique personnalisé à notre territoire pour informer les usagers sur la thématique déchets. Grâce à MON TRI, il est possible de localiser les déchèteries (et leurs horaires d'ouverture), les bornes de biodéchets, les conteneurs à verres, de savoir dans quelle poubelle jeter un produit en scannant simplement son code barre, de connaître les actualités en matière de collecte, tri et recyclage.

- Les participants indiquent ne pas connaître cet outil.

- Maud ALLAGNAT répond qu'elle va informer le service Environnement de la CC LYSED qui reprendra la communication de cet outil.

Le prochain comité technique du PCAET est programmé le mercredi 16 octobre 2024 à 14h00 à Villette d'Anthon, salle Georges Bazin.